

LES TEXTES DE SPÉCIALITÉ : TRADUCTION PROFESSIONNELLE ET TRADUCTION PÉDAGOGIQUE¹

Pedro Lacámara Ruberte
Universidad de Salamanca

INTRODUCTION

LA TRADUCTION scientifique et technique, que nous préférons d'appeler dans le contexte de cette communication *traduction professionnelle* (désormais TPRO), a été envisagée à partir des recherches linguistiques (Diez 1988) ou des études spécifiques sur la langue de spécialité (Kocourek 1991).

Notre approche de la TPRO se situe bien dans le cadre proposé par Kocourek (1991), mais nos prémisses discursives sur les textes de spécialité accordent une part plus large aux analyses discursives et sémiotiques du discours que Kocourek néglige quelque peu².

Dans une première partie, nous étudierons d'abord quelques questions posées par la description des textes de spécialité (dorénavant TS), ainsi que les dimensions les plus caractéristiques des discours spécialisés (DS) en vue de leur interprétation. Nous avancerons l'hypothèse que plus on connaît les descriptions discursives, plus on sera à même d'interpréter et de traduire ces textes³.

1. Cette communication est une version révisée d'une communication présentée au III^{ème} Congrès de Philologie Française sur «La traducción: metodología, historia, literatura», qui a eu lieu à la Faculté de Traduction et d'Interprétariat de l'Université Pompeu Fabra de Barcelone, du 20 au 22 avril 1994. L'auteur ne l'a pas publiée dans les Actes.

2. Par commodité nous utiliserons indistinctement les expressions *texte* ou *discours de spécialité*, bien qu'on puisse les traiter comme deux «objets théoriques» distincts (le texte clos sur lui-même dans la perspective interne de la linguistique textuelle et le discours en revanche ouvert sur le contexte cognitif, socioculturel, professionnel...)

3. Le domaine discursif auquel nous faisons référence ici correspond à celui de notre recherche : les discours économiques et commerciaux en français.

Dans la deuxième partie on s'attachera à montrer, contrairement aux propositions de Lavault (1985) et de Durieux (1991) qui défendent l'opposition TPRO et traduction pédagogique (désormais TPE), qu'il est beaucoup plus enrichissant pour la TPE de suivre la démarche de la TPRO, du moins dans notre situation d'enseignement/apprentissage du français de spécialité.

1. LES DISCOURS DE SPÉCIALITÉ ET LA TRADUCTION PROFESSIONNELLE

1.1. *Les descriptions linguistiques et sémiotiques des discours spécialisés*

1.1.1. La problématique descriptive : les questions posées par la description des TS

Quels types de description discursive peuvent convenir à la TPRO? Cette question à son tour présuppose une autre : celle des méthodes ou des modèles descriptifs.

N'étant pas le lieu de s'attarder ici sur ce genre de questions qui nous éloignerait de notre propos, on se limitera à faire quelques observations :

a) La diversité des conceptions discursives : on peut facilement constater, ne serait-ce que par la profusion des appellations rencontrées dans la littérature de référence, les différences considérables existant dans les analyses du discours. Cela est dû à la diversité des objets d'études, des regards que l'on porte sur ces objets, des centres d'intérêt des chercheurs (Moirand 1994a: 165), des traditions culturelles et scientifiques ; en un mot, à la diversité des objectifs.

b) L'éclatement et le cloisonnement de ces analyses du discours : comme conséquence de l'antérieur, ces analyses sont toujours partielles et éclatées –des fois même incompatibles– sans que l'on cherche souvent à les mettre en relation et encore moins à nous en offrir des modélisations (Roulet 1991b: 11-13).

En conséquence, on pourra convenir que les descriptions discursives, qu'elles soient du type linguistique, didactique, acquisitionnel ou traductologique, ne se recoupent pas. Or, n'étant pas spécialiste en traduction, nous ne procéderons pas ici à une description directement traductologique, comme ce pourrait être le cas chez Delisle (1984), mais à une description discursive des TS susceptible d'enrichir la démarche traductologique des TS.

c) L'approche globale du discours : le modèle que Roulet développe depuis 1991 est l'un de ceux qui visent justement à prendre en compte l'ensemble des dimensions du discours. Or, ce modèle, même s'il n'est pas particulièrement conçu pour la description des DS, en présentant les dimensions constitutives de tout discours, nous semble parfaitement capable d'agglutiner les composantes essentielles des DS.

À défaut d'un modèle sémio-discursif des TS, nous nous en tiendrons donc à celui de Roulet, en introduisant quelques adaptations aux DS⁴.

4. Même si Gentilhomme semble questionner la validité d'un modèle descriptif issu d'une analyse des discours non spécialisés, il nous semble qu'en l'état actuel des recherches sur les DS on peut bien essayer de faire un effort de synthèse entre les recherches sur les discours usuels et celles sur les DS (Gentilhomme 1993: 353).

1.1.2. Caractérisation sommaire des discours de spécialité

Il existe un certain consensus parmi les spécialistes pour faire remarquer que les discours scientifiques et techniques satisfont à un certain nombre de *tendances fortes attestées* dans les textes spécialisés : référenciation *a priori* beaucoup plus restreinte, monosémisation résultant de la haute densité conceptuelle ou du contenu cognitif bien établi, précision lexicale et terminologique maximales, syntaxe contrôlée, objectivité ou jeu intersubjectif beaucoup plus réduit (effacement des sujets énonciateurs, utilisation d'un présent à valeur intemporelle, fréquence des nominalisations et des tours impersonnels), économie linguistique...

1.1.3. Les limites de cette approche

Sans nier une telle description et le fait que ces caractéristiques puissent certes se manifester dans les DS, force est de constater que cette prétendue homogénéité du discours scientifique n'est en réalité valable que pour les langages formalisés. Même les discours de haute densité conceptuelle véhiculent autre chose que cet espace de la connaissance parfaitement structuré sur le plan cognitif.

Comme le signale Jacobi : «Ni modèle invariant [ou discours scientifique homogène][...], ni contenu seulement cognitif, hautement conceptualisé et désincarné, le discours scientifique est stratégique» (Jacobi 1984: 49), c'est-à-dire qu'il a aussi une dimension communicative.

En effet, le discours scientifique n'a uniquement pas comme objectif «construire l'observation» (Moirand 1994b) ou «faire passer le destinataire du texte d'un état de connaissances à un autre état» (Pétroff 1984: 55), il cherche aussi «à convaincre, à recruter des alliés, à imposer une terminologie, à rendre crédible des résultats, à s'opposer pour se faire une place [...]» (Jacobi 1984: 49), de la même manière que le discours professionnel implique non seulement un savoir-faire technique, mais aussi une fonction persuasive.

Ainsi, en plus des connaissances et de la démarche correspondant à la spécialité (la dimension cognitive), il faut tenir compte, dans la description ou l'interprétation des DS, d'autres dimensions qui relèvent du fonctionnement social du discours scientifique, des situations de communication professionnelles, de l'évaluation et appréciation (Moirand 1995), des schématisations et représentations (Grize 1982, 1990), des règles rhétoriques particulières, de l'interdiscursivité...

1.1.4. Les discours de spécialité : les notions de *continuum* et de reformulation

Dans cette perspective, l'analyse descriptive des DS nous amène à adopter, d'une part, l'idée du continuum entre discours de recherche (produire des connaissances) et discours de diffusion de ces connaissances, qu'ils soient didactiques ou vulgarisés. Il n'y a pas d'opposition fonctionnelle entre science et vulgarisation, entre logique de découverte et logique d'exposition mais un continuum, parce que «toute "découverte" exige d'être "réconnue", c'est-à-dire "communiquée"» (Mortureux, citée par Moirand 1994b: 83)⁵.

5. C'est justement à partir des thèses de Mortureux et de Jacobi sur la vulgarisation scientifique que la perspective sur les TS est devenue moins terminologique et plus discursive : étude du fonctionnement discursif du vocabulaire et de la reformulation notamment.

Il s'agit donc d'un continuum discursif avec des degrés plus ou moins grands de spécialisation –selon la situation de communication, le type de destinataire et le genre attendu dans une culture–, avec des variations discursives diverses entre le faire part et le faire croire ou bien avec des marques plus ou moins explicites de subjectivité.

Les DS apparaissent d'autre part, comme le lieu par excellence de la reformulation, qu'elle soit intradiscursive (les paraphrases) ou interdiscursive (celle de discours primaires en discours seconds). L'analyse des formes et des procédés linguistiques de cette reformulation discursive d'un discours à l'autre, d'une culture à l'autre, d'une discipline à une autre ou à l'intérieur d'un domaine pluridisciplinaire, présente un grand intérêt pour l'interprétation et la traduction des TS : c'est la question nodale des équivalences ou des altérations.

1.1.5. La construction et l'analyse des DS en vue de leur interprétation

Nous proposant de décrire sommairement les DS dans le domaine de l'économie et du commerce, nous commencerons d'abord par faire une très brève présentation du modèle genevois du discours que Roulet en particulier développe depuis 1991, pour analyser ensuite les dimensions pertinentes de ces DS.

a) L'approche modulaire du discours

Cette approche se veut *modulaire*, pour bien marquer la cohérence de l'ensemble, *hiérarchique*, pour dépasser la linéarité du discours et hiérarchiser les constituants discursifs à différents niveaux, et *interactive* afin de mettre en relief les interactions constantes entre ses dimensions.

Roulet admet avec d'autres chercheurs que «le discours se développe au point de rencontre de deux entités, une langue et une situation d'interaction» (Roulet 1991a: 58). À partir de là, il fait l'hypothèse que la construction et l'interprétation du discours sont soumises à trois types de contraintes –situationnelles, linguistiques et proprement discursives–, représentés dans son schéma par trois niveaux ou sous-ensembles. Ainsi, il obtient une quinzaine de dimensions, correspondant à autant de modules qui apparaissent dans sa figure 1 (*ibidem*: 59) et dans laquelle les modules syntaxique, hiérarchique et référentiel occupent la place centrale dans ce schéma⁶.

b) L'analyse sémio-discursif des textes de spécialité

Nous nous bornerons à relever les modules les plus pertinents pour les DS, à chacun des niveaux distingués par Roulet, en signalant en même temps l'intérêt ou les difficultés d'interprétation pour la TPRO⁷.

6. Pour la définition de ces modules et leurs interactions, voir l'article de Roulet 1991a.

7. Il est évident que cette analyse doit s'appuyer sur certains outils descriptifs, lesquels, dans notre cas, correspondent *grosso modo* à ceux utilisés par Peytard et Moirand (1992) : les traces d'opérations langagières (les marques ou indices linguistiques), les fonctions (les actes illocutoires chez Roulet) et les schématisations (notion grizéenne).

b.1. Niveau situationnel

– *module référentiel* : en plus de la référence à l'univers discursif spécialisé, en l'occurrence les objets, les agents et les opérations économiques –cette « exigence désignatrice » des DS (Portine 1990)– et de la démarche cognitive qui rend compte de l'activité scientifique ou professionnelle, ce module traite aussi des savoirs partagés par les interlocuteurs (les savoirs encyclopédiques et culturels, les représentations de la culture spécialisée et de la culture d'entreprise dans notre domaine), c'est-à-dire ce qui ferait *grosso modo* partie de la « mémoire discursive » des énonciateurs (Berrendonner 1990) ou de leurs « univers de croyances » (Martin 1983).

– *module psycho-social* : il comprend les normes sociales et les rites socioculturels (comme le ménagement des faces si important dans le discours d'affaires), les usages et les comportements professionnels, si différents parfois d'un pays à l'autre, ainsi que la marge de manoeuvre des interlocuteurs –celle-ci déterminant à son tour leurs stratégies discursives.

– *module interactionnel* : il réunit les informations concernant l'interaction en général et les situations d'interaction professionnelles : le mode de communication, sa gestion, le type d'interaction –par exemple la négociation–, les rôles communicationnels.

Le plus important à relever dans ce sous-ensemble, c'est l'ancrage socio-cognitif, culturel et situationnel des DS, car il conditionne d'une part les schématisations que le locuteur construit en direction du destinataire ainsi que les schémas d'action à la base des activités ou interactions professionnelles (les schémas cognitifs) ; de l'autre, l'utilisation que font les interlocuteurs (spécialistes ou professionnels) des potentialités du système linguistique et sémiotique du français⁸.

Or, les représentations, que l'on peut inférer, entre autres, des schématisations discursives, peuvent poser des problèmes d'interprétation au traducteur, car elles peuvent différer, à des degrés divers d'une communauté nationale à l'autre⁹.

b.2. Niveau discursif

– *module relationnel* : ce sont les connecteurs, dans le sens de *marqueurs de la dimension relationnelle*, qui nous fournissent les informations sur ce qui motive l'enchaînement ou la relation entre deux constituants discursifs (exemples : *d'ailleurs*, *par ailleurs*, *après tout*, *en tout cas*). Or, comme l'a montré Berrendonner (1990) à propos du fonctionnement des connecteurs (et des anaphores), un constituant discursif n'enchaîne pas forcément sur un constituant discursif antérieur, il peut être en relation aussi bien sur un élément de la situation que sur un implicite : l'enchaînement s'établit plutôt avec un état de la mémoire discursive, ce qui peut correspondre au contenu d'un constituant antérieur du discours, mais aussi avec les autres cas.

8. Pour la définition des notions de *schématisation* et de *représentation* d'une part, et pour celles de *praxéogramme*, *script* et *scénario*, d'autre part, Cf. Moirand 1995, p. 86 note 10 et p. 83 note 8 respectivement.

9. Indépendamment des régularités discursives et linguistiques que l'on peut rencontrer par ailleurs à l'intérieur des « communautés communicatives translangagières » (Voir Beacco 1992: 9-27).

Ce module, centré sur le principe de la cohérence, joue donc un rôle important dans l'interprétation des DS.

– *module énonciatif* : ce module, qui comprend les dimensions énonciative et argumentative, réunit les connaissances liées à la position et aux prises de position du locuteur ainsi que les contraintes discursives et interprétatives qu'il impose au destinataire, au travers des formes grammaticales et lexicales telles que les déictiques, les marques aspectuo-temporelles, les marqueurs d'orientation illocutoire, les marques de modalisation, les connecteurs reformulatifs¹⁰, et notamment les opérateurs et connecteurs argumentatifs (dans le sens de *marqueurs de la dimension argumentative*)...

Ces marques jouent un rôle central dans le discours et en particulier dans notre domaine de référence, comme les différentes valeurs de *on*, *nous*, les formes passives et impersonnelles, les expressions évaluatives ou appréciatives et surtout les connecteurs argumentatifs ou «mots du discours» (Ducrot et al. 1980) se rapportant non seulement à la dimension argumentative des discours d'action, mais à celle des discours expositifs aussi (V. *supra* le caractère *stratégique* chez Jacobi).

Or, ces aspects de l'argumentation peuvent poser des problèmes d'interprétation, car en fait dans les discours expositifs (ou du FAIRE PART) il peut y avoir du discours d'action (ou du FAIRE CROIRE, FAIRE AGIR), de la même manière que dans les discours d'action il peut y avoir du discours expositif (Moirand 1991a: 86-88).

Le problème peut se poser également lorsque les connecteurs argumentatifs sont quasi-absents à la surface des textes, comme c'est souvent le cas de l'argumentation dans les discours d'affaires (Peytard et Moirand 1992: 169).

C'est également le cas pour l'expression de la cause dans le discours économique de type explicatif où les connecteurs de cause/conséquence sont souvent absents¹¹.

– *module polyphonique* : il contribue au repérage des différentes voix qui se font entendre dans un discours et à la saisie de la manière dont elles sont traitées, c'est-à-dire tronquées, évaluées, utilisées à des fins argumentatives et reformulées par le locuteur.

Nous rangerons sous cette étiquette l'interdiscursivité qui joue un rôle important dans les DS, puisque l'on part toujours de ce qui a été établi auparavant, pour après le refuter, le préciser ou proposer quelque chose de nouveau. Cette reprise de références explicites et/ou implicites d'autres énonciateurs ou d'autres discours semble donc «inhérente au processus de création des langages de spécialité» (Poli 1991: 58).

Il faut cependant signaler, pour ce qui est des discours d'affaires, l'hypothèse envisagée par Peytard et Moirand : «il semble que sous une hétérogénéité apparente, se cache une homogénéité de fait, la voix monophonique de l'entreprise»

10. Nous rappelons que Roulet entend par *reformulation* «un changement de perspective énonciative» ayant pour fin de compléter l'énoncé antérieur (cité par Peytard et Moirand 1992: 76): c'est la «complétude interactive» chez Roulet.

11. On peut trouver alors, soit des verbes de cause (*entraîner, découler*), soit un signe de ponctuation (les deux points) ou tout simplement une juxtaposition («La région vit, la BNP est là»), l'inférence dans ce dernier cas reposant sur les savoirs partagés (Voir à ce propos Le Ninan 1996).

(Peytard et Moirand 1992:170), étant donné que cette monophonie pourrait poser des problèmes d'interprétation au traducteur.

– *module informationnel* : il traite de l'organisation de l'information, dans l'énoncé et dans le discours. Il s'occupe plus concrètement de la distinction entre les composants thématique et rhématique du discours d'une part, et de la progression thématique d'autre part. Ce module permet enfin de comprendre le rôle central que jouent les *reprises anaphoriques* dans l'établissement de la continuité/progression des DS.

Or, la reconnaissance des divers procédés de thématisation –la thématisation est l'un des fondements de la cohésion du discours–, des différents types de progression thématique et notamment le repérage des reprises anaphoriques (lexicales, grammaticales et conceptuelles) sont importants pour saisir la cohésion des DS et leur interprétation.

– *module périodique* : ce module aborde la dimension dynamique, liée à la construction progressive du discours par étapes, c'est-à-dire les mouvements discursifs. Or, il faut bien le noter, mouvement logique, successivité et économie linguistique sont très réglés dans les DS. Par conséquent, il est important pour l'interprétation des TS de bien identifier les mouvements discursifs (ou argumentatifs) propres aux TS.

– *module compositionnel* : ce module rend compte de la reconnaissance de séquences discursives typiques et de leurs modes de combinaison dans un discours (V. la typologie proposée par Roulet 1991a).

En outre, il nous semble qu'au-delà des questions typologiques, il faut également prendre en considération, par son importance, l'organisation globale ou textuelle des DS, même si Roulet n'en parle pas: le plan rhétorique –cette «exigence matricielle» des DS (Portine 1990)– et ses caractéristiques stylistiques, tout en structurant chaque genre discursif ou type de texte, assurent leur repérage et contribuent à l'interprétation des DS¹².

Par ailleurs, des recherches interlinguistiques entreprises sur des corpus de TS révéleraient l'existence de différences culturelles, nationales et textuelles qui se manifestent dans les styles rhétoriques à l'intérieur d'un même genre discursif (Moirand et al. 1994). Par conséquent toutes ces variantes culturelles intéressent grandement la TPRO.

Enfin, ce module devrait traiter aussi des organisateurs discursifs au sens de Charolles (1994) : ces marques fournissent au destinataire des repères pour la segmentation du discours et en particulier celles qui concernent le découpage en paragraphes : marques lexicales (*d'un côté/de l'autre, nous venons de voir...*) et non lexicales (les alinéas)¹³.

12. Voir également les trois plans discursifs –rhétorique, argumentatif et cognitif– chez Grize éd. (1984: 13-14). De la même façon qu'il existe de nombreuses *instructions* à l'adresse du destinataire, un discours assure par son plan rhétorique le repérage de son genre discursif ou textuel.

13. L'un des traits caractéristiques des TS à relever est justement le découpage du matériau linguistique en paragraphes conceptuels.

b.3. Niveau sémio-linguistique (analysé sans distinction de modules)

Laissant ici de côté les questions rebattues concernant le lexique, les termes spécialisés et leurs caractéristiques sémantiques largement étudiées, nous soulignerons surtout quelques aspects de ce niveau, que Roulet dénomme uniquement linguistique, susceptibles d'intéresser la TPRO¹⁴.

1. L'exigence désignatrice, la conceptualisation inhérente au domaine/à la profession, la nominalisation et la tendance à la condensation de l'information se manifestent dans certains phénomènes linguistiques dominants dans les DS :

a) Les synapsies (Benveniste 1974: 172) appelées «composés syntagmatiques» par Guilbert (1975:255) –soit Nom + prép. *à* ou *de* + nom, soit Nom + Adjectif– ainsi que l'association de plusieurs syntagmes nominaux comme compléments de Nom : mise à part la forte prédominance de l'expression nominale, c'est la singularité sémantique qui caractérise ces phénomènes : leur sens n'est pas produit par composition des sens des éléments qui les constituent ; il s'opère une sélection réciproque parmi les traits sémantiques des lexèmes de base, à partir de laquelle se dégage un sens, au moins partiellement arbitraire, et largement imprévisible [qui] est fort peu connu en dehors des milieux spécialisés (Mortureux 1995: 18)

Or cette association de syntagmes principalement présente des difficultés d'interprétation en TPRO : de savoir quel est le noyau de la dénomination ou quel est leur ordre.

b) En tant que procédés plus récents de formation de termes, les sigles et les acronymes «ont en commun de remplacer une synapsie par une séquence constituée des initiales des lexèmes qui la constituent» (Mortureux 1995: 18).

c) Des expressions nominales présentant un certain figement avec absence de préposition : *imprimante laser, service export...*

d) Les collocations spécialisées qui sont des structures syntaxiques plus ou moins figées ou des expressions idiomatiques (phraséologie) dont la maîtrise est importante pour la TPRO (*des stocks* > *gérer, émettre* > *des actions*)¹⁵.

e) Les reformulations : elles sont omniprésentes dans les DS et se manifestent au niveau du fonctionnement discursif de la syntaxe et du vocabulaire. Cette reformulation qui se manifeste particulièrement dans les «paradigmes définitionnels» –co-occurrence de plusieurs définitions explicites ou paraphrases pour un même terme ou concept spécialisé– et dans les «paradigmes désignationnels» –termes ou expressions regroupant les synonymes référentiels du terme pivot– montre clairement le fonctionnement discursif du vocabulaire spécialisé. En effet, ces relations posent des rapprochements ou des qualifications, non enregistrées dans le lexique, qui relèvent du discours (Mortureux 1993). C'est le cas, par exemple, des désignations métaphoriques si fréquentes dans le discours économique, comme par exemple *fléau* qui peut substituer *chômage*. N'oublions pas que la reformulation «reliant prédication et désignation [...] est l'un des mécanismes qui

14. Les modules linguistiques étant aujourd'hui bien connus, Roulet ne les traite pas.

15. Pour ce qui est de la combinaison des mots qui sont propres à chaque langue (les collocations), on signalera que les problèmes de traduction se posent surtout lors de leur réexpression en langue d'arrivée. Pour Lerat, les collocations sont à la fois «une limite de la compatibilité syntaxique, de la connectabilité logique et de ce qui est socialement dicible» (Lerat 1995:105).

concourent assurer la cohésion d'un discours donné au long de son déroulement» (Mortureux 1993: 136).

L'ensemble des reformulations revêt donc un grand intérêt pour l'interprétation des concepts spécialisés et pour la TPRO.

2. La dimension scriptovisuelle

L'une des caractéristiques les plus remarquables des DS est leur spécificité sémiotique : la présence des signes non linguistiques dans les énoncés (Lerat 1995: 28).

Les DS constituent par ce fait des systèmes sémiotiques complexes ou des plurisystèmes codiques. D'où le besoin d'une sémiotique des DS qui tienne compte de ces relations pluricodiques, afin de ne pas limiter leur approche au seul système linguistique, puisque «le verbal n'est plus l'unique visée de l'analyse, l'iconique participe [aussi] à l'élaboration du sens. Le discours est un mixte» (Peytard et Moirand 1992: 75) et chacune de ses composantes devient objet d'interprétation.

Or, prendre en compte l'ensemble des composantes du discours conduit à problématiser les rapports entre signes linguistiques et non linguistiques (Jacobi 1987: 14) et à se placer dans une perspective sémiotique où le social, la connaissance et les relations entre signes linguistiques et non linguistiques se côtoient.

Pour revenir à la seule dimension scriptovisuelle des DS, on peut la décrire comme un plurisystème graphique et iconique qui est composé de symboles, sigles, chiffres, schémas, graphes, diagrammes, dessins, photos, alphabet grec, etc.

Ainsi, les DS se spatialisent sur l'aire scripturale de façon originale : ils se donnent à la fois à lire et à voir. Mais la construction du savoir du texte de spécialité à son tour se voit conditionné par cette nature scriptovisuelle (Jacobi 1987).

Le statut de cette dimension scriptovisuelle, par rapport aux signes linguistiques, n'est pas celui de la redondance ou de la reformulation, mais celui de la complémentarité. Ce «para-texte», comme le dénomme Jacobi (1984), remplit donc une *fonction de complémentarité* des signes linguistiques.

1.1.6. D'autres implications traductologiques

On vient de voir quelques régularités/variations discursives des TS envisagées, sinon directement dans la perspective de la TPRO, du moins dans celle de leurs interprétations.

Nous avons volontairement mis de côté la question souvent traitée des termes spécialisés, monosémiques par définition. Nous dirons cependant un mot là-dessus : ce noyau dur des DS, qui suivant Peytard (1984) n'est pas reformulable pour les discours de haute densité conceptuelle, admettrait une traduction littérale selon Kocourek :

Dans les textes technoscientifiques, la traduction terme-à-terme est normalement possible, étant donné qu'il est plus probable de trouver un vrai équivalent pour un terme que pour les autres mots du lexique (Kocourek 1991: 208).

Si l'on envisage cependant la TPRO d'un point de vue discursif, les choses ne sont pas si simples, *a fortiori* si l'on considère que les TS constituent en fait un ensemble hétérogène formé de discours de recherche, de discours didactiques et

de discours de vulgarisation. Pour ce continuum, on peut penser que la monosémisation «n'existe de fait que pour le scripteur en train d'écrire, jamais pour le lecteur qui déchiffre le discours» (Poli 1991: 60) et que c'est par rapport à cette hétérogénéité discursive que les problèmes d'interprétation se posent avec le plus d'acuité.

Dans ce cadre, au-delà de cas de polysemie chronologique (Gentilhomme 1984) et également pluridisciplinaire à notre avis, des problèmes de sens se posent certainement pour le traducteur qui, en soi, n'est pas le récepteur habituel des TS.

Par conséquent, nous pensons que la compréhension et l'interprétation des TS (leur lecture) devient en fait une *déconstruction/reconstruction spécifique*, afin de s'approprier le sens de ces textes. En d'autres mots, il nous semble que cette première étape de la démarche traductologique implique déjà quelque chose de spécifique : une compréhension des procédés de mise en discours d'une réalité scientifique et professionnelle (une énonciation, une reformulation intra et inter-discursive et une rhétorique quelque peu particulières) qui relèvent autant de la spécialité que de la compréhension linguistique et culturelle, autant de la logique de l'organisation des connaissances spécialisées que de la logique de la langue ; bref autant du texte que du contexte¹⁶.

2. LA TRADUCTION PÉDAGOGIQUE DES DOCUMENTS DE LA SPÉCIALITÉ

Comme nous avons signalé plus haut, nous envisageons cette TPE dans le cadre de l'enseignement-apprentissage du français langue étrangère de spécialité et suivant la démarche traductologique de la TPRO.

2.1. Hypothèses

Nous partirons de trois hypothèses fortes : d'une part nos étudiants pourraient être amenés, dans l'exercice de leur profession future, à faire des traductions du français à l'espagnol, ainsi que des traductions-résumés de documents de leur spécialité (DS) ; d'autre part, ces étudiants et futurs professionnels connaissent partiellement ou totalement les concepts et les notions concernant les principaux sujets de leur spécialité ; finalement, et c'est là une des différences importantes par rapport au traducteur professionnel, ces étudiants et futurs professionnels sont en principe les vrais destinataires des DS¹⁷.

2.2. Méthodologie de la traduction de documents de la spécialité

2.2.1. Les situations d'apprentissage

Nous envisageons trois situations-type : la traduction en vue de l'apprentissage de la langue –la traduction est dans cette modalité un moyen parmi d'autres d'accéder à une meilleure connaissance de la langue de spécialité–; l'emploi

16. Rien que le noyau référentiel des syntagmes nominaux, la phraseologie ou les collocations posent déjà des problèmes d'interprétation *a fortiori* les aspects ou les comportements si divers relevant d'une culture professionnelle. Lerat (1995: 29) fait justement observer que «Jusque dans les techniques et les sciences [...], les langues naturelles sont aussi des langues culturelles».

17. L'hypothèse pédagogique avec laquelle nous travaillons habituellement est qu'il ne serait pas totalement indispensable de maîtriser la langue pour pouvoir s'en sortir convenablement des tâches de la traduction, du moins à ce niveau de l'utilisation efficace des documents.

éventuel, sinon probable, de la traduction dans l'exercice de la profession future –le but est dans ce cas de s'initier à la TPRO–; la dernière situation d'utilisation de la traduction est celle de la traduction-résumé d'un texte ou si l'on veut, du résumé interlingual français-espagnol, cette modalité participant des objectifs de deux autres situations.

2.2.2. La démarche de l'enseignement-apprentissage de la traduction du TS

Elle est *grosso modo* proche de la démarche traductologique en ce sens que l'on suit les trois phases du processus de la traduction interprétative et que l'on tient compte des aspects signalés dans la première partie.

Toutefois, cette activité traduisante en classe de langue comporte quelques traits différenciés.

- Lors de la compréhension du texte, nous opérons un renversement d'approche dans la manière habituelle de lire en classe de langue étrangère, en donnant la priorité à la lecture onomasiologique : c'est sur la connaissance que les étudiants possèdent du signifié de la spécialité, et non pas sur la langue, que l'on s'appuie afin de saisir le sens du document. Autrement dit, c'est sur ce savoir objet de connaissance et non de compréhension que l'on s'appuie pour suppléer les carences linguistiques certaines de nos apprenants, qu'ils soient débutants ou de niveau moyen¹⁸.

- Les activités doivent être appropriées au maniement progressif de deux compétences qui nous paraissent véritablement impliquées dans la démarche : apprendre à déverbaliser, c'est-à-dire à saisir le sens en oubliant les mots, et apprendre à reformuler.

- Pour le résumé interlingual, mises à part ces deux compétences et l'appui sur la condensation du discours, il nous semble que ce genre d'exercice ne peut totalement réussir qu'en le réalisant en fonction d'un véritable récepteur. Pour cette raison, nous essayons de rendre le résumé «professionnel» en simulant chaque fois une situation réelle de communication professionnelle avec un destinataire clairement identifié.

Il nous semble donc qu'en rapprochant traduction, initiation à la TPRO et résumé, on est mieux à même de résoudre certaines difficultés des étudiants. Il ne faut pas oublier que les étudiants ont tendance à faire un résumé que l'on peut caractériser par un résumé-collage du texte original à partir d'une sorte d'opération «ciseaux» : couper par-ci, coller par-là¹⁹.

3. CONCLUSION

En envisageant la TPRO des textes de spécialité à la lumière de l'analyse sémio-linguistique des DS, de même que la TPE en classe de français de spécialité dans la perspective de la TPRO, nous avons essayé de montrer certains aspects

18. Pour une lecture onomasiologique des textes de spécialité (français de l'économie), voir Lacámara 1993.

19. Nous ne pouvons malheureusement pas nous attarder ici sur nos pratiques de classe concernant la traduction du texte ou du document de spécialité, en particulier sur le résumé interlingual.

susceptibles d'enrichir l'une et l'autre. On a pu inférer d'une part que le traducteur des TS est censé connaître non seulement les ressources de la langue de spécialité, mais aussi et surtout le fonctionnement discursif du vocabulaire, le fonctionnement énonciatif de la syntaxe et celui proprement discursif.

D'autre part, il nous semble qu'à défaut de la double compétence en langue et en spécialité chez le traducteur, la connaissance des recherches en analyse linguistique des DS peut devenir un bon outil pour la TPRO.

Prospectivement, ce sont les recherches entreprises dans une perspective interdiscursive, interlinguistique et interculturelle, que nous n'avons malheureusement pas développées ici, qui s'avèreraient les plus prometteuses.

BIBLIOGRAPHIE

- BEACCO, J.-C. (1992): «Les genres textuels dans l'analyse du discours: écriture légitime et communautés translangagières», *Langages* 105, 8-27.
- BENVENISTE, E. (1974): *Problèmes de linguistique générale*, t.2, Paris, Gallimard.
- BERRENDONNER, A. (1990): «Pour une macro-syntaxe», *Travaux de linguistique* 21, 25-36.
- CHAROLLES, M. (1994): «Les plans d'organisation du discours et leurs interactions» dans MOIRAND, S. et al. (dir.), *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, Berne, Peter Lang, 301-314.
- DELISLE, J. (1984): *L'analyse du discours comme méthode de traduction*, Ottawa, Éd. de l'Université.
- DUCROT, O. et al. (1980): *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- DURIEUX, C. (1988): *Fondement didactique de la traduction technique*, Paris, Didier Erudition.
- (1991): «La finalité : critère de taxinomie des traductions», *Contrastes* A10, 39-52.
- GENTILHOMME, Y. (1984): «Les faces cachées du discours scientifique. Réponse à Jean Peytard», *Langue Française* 64, 29-37.
- (1993): «Le signifié dans les technosciences. Deux hypothèses» dans VV.AA., *Mélanges offerts à Jean Peytard*, t.I, Paris, Les Belles Lettres, 353-364.
- GRIZE, J.-B. (1982): *De la logique à l'argumentation*, Genève, Droz.
- (1990): *Logique et langage*, Paris, Ophrys.
- GRIZE, J.-B. éd. (1984): *Sémiologie du raisonnement*, Berne, Peter Lang.
- GUILBERT, L. (1975): *La créativité lexicale*, Paris, Larousse.
- JACOBI, D. (1984): «Du discours scientifique, de sa reformulation et de quelques usages sociaux de la science», *Langue Française* 64, 37-51.
- (1987): *Textes et images de la vulgarisation scientifique*, Berne, Peter Lang.
- KOCOUREK, R. (1991): *La langue française de la technique et de la science*, Wiesbaden, O. Brandstetter.
- LACAMARA, P. (1993): «L'enseignement-apprentissage du français langue de spécialité et des affaires –le français de l'économie– à des débutants complets : la lecture de textes et de documents», *Estudios Franceses* 8-9, Universidad de Salamanca, 27-40.
- LAVALT, E. (1985): *Fonctions de la traduction en didactique des langues*, Paris, Didier.
- LE NINAN, C. (1996): «Discours économique : expliquer», *Le Français dans le Monde* 280, 60-62.
- LERAT, P. (1995): *Les langues spécialisées*, Paris, P.U.F.
- MARTIN, R. (1983): *Pour une logique du sens*, Paris, P.U.F.

- MOIRAND, S. (1994a): «La construction de l'exposition discursive» dans *Discourse Variety in contemporary french*, AFLS/CILT, 161-184.
- (1994b): «Décrire les discours de spécialité» dans BARRUECO, S. et al. éd. *Lenguas para fines específicos*, vol.III, 79-91.
- (1995): «L'évaluation dans les discours scientifiques et professionnels» dans BEACCO, J.-C et MOIRAND, S. Coords., *Les carnets du CEDISCOR* 3, 81-93.
- MORTUREUX, M.-F. (1993): «Paradigmes désignationnels», *Semen*, vol.1 n°8, 123-141.
- (1995): «Les vocabulaires scientifiques et techniques» dans BEACCO, J.-C et MOIRAND, S. Coords., *Les carnets du CEDISCOR* 3, 12-25.
- PETROFF, A.-J. (1984): «Sémiologie de la reformulation dans le discours scientifique et technique», *Langue française* 64, 53-67.
- PEYTARD, J. (1984): «Problématique de l'altération des discours : reformulation et transcodage», *Langue française* 64, 17-28.
- PEYTARD, J. et MOIRAND, S. (1992): *Discours et enseignement du français*, Paris, Hachette.
- POLI, M.-S. (1991): «Textes de spécialité le concept de lecture par double hélice», *Contrastes* A10, 53-61.
- PORTINE, H. (1990): «Les "langues de spécialité" comme enjeux de représentations» dans *Publics spécifiques et communication spécialisée, Le Français dans le Monde*, Recherches et Applications, 63-71.
- ROULET, E. (1991a): «Vers une approche modulaire de l'analyse du discours», *Cahiers de Linguistique Française* 12, 53-81.
- (1991b): «L'enseignement-apprentissage de la compétence discursive et l'analyse du discours», *Revue de l'ACLA* 13 n° 2, 7-22.

